

Prospectus officiel
Royale * 2021 * Royale
Exposition philatélique virtuelle
Se déroulera en ligne à www.Canpex.ca
Du 14 au 17 octobre 2021
Hébergée par Canpex

Directives et règlements pour les inscriptions des collections en compétition

1. Admissibilité

L'exposition annuelle de la Société royale de philatélie du Canada est ouverte à tout collectionneur membre de la Société royale de philatélie du Canada. Si il n'est pas résident du Canada, l'exposant doit soit être membre de la SRPC, soit de l'organisme philatélique national de son pays de résidence.

Les demandes de participation doivent également satisfaire aux conditions d'inscription contenues dans le présent prospectus :

La collection doit être la propriété pleine et entière et de bonne foi de l'exposant. Si la collection a été acquise dans son intégralité, l'exposant doit en être propriétaire depuis au moins 2 ans, et elle doit avoir été en grande partie retravaillée et remontée par l'exposant.

Les noms des exposants peuvent être utilisés dans le programme, dans le Palmarès, dans les communiqués de presse et pour l'attribution des médailles et des prix.

S'ils souhaitent garder l'anonymat, les exposants doivent en aviser le président de l'exposition et fournir un pseudonyme.

La soumission d'une inscription est considérée comme une déclaration implicite de l'exposant à cet effet.

2. Informations sur la classification des collections

Collections nationales pour adultes

Les classes / divisions nationales ADULTES sont destinées aux collections qui remplissent l'une des conditions suivantes

Critères:

(a) La collection a reçu au moins une médaille d'argent lors d'une précédente exposition régionale ou locale

ou

(b) La collection est considérée par le comité de l'exposition comme suffisamment avancée pour être inscrite dans la classe / division demandée

ou

(c) Si la collection est nouvelle, elle est présentée par un collectionneur ayant fait ses preuves lors de précédentes expositions nationales.

Collections de la classe Jeunesse

La Classe Jeunesse est destinée aux exposants n'ayant pas encore atteint leur vingt-deuxième (22e) anniversaire le 1er janvier 2021. L'âge et la date de naissance de chaque exposant doivent être inscrits sur le formulaire officiel d'inscription, car le groupe d'âge détermine les critères de jugement.

Pour qu'une collection soit acceptée en classe nationale, elle doit avoir reçu au moins une médaille de bronze-argenté lors d'une précédente exposition régionale ou locale. Cependant, les nouvelles collections considérées suffisamment avancées par le comité d'exposition pourront être acceptées dans cette classe / division.

Classe générale

Chaque collection présentée à l'exposition virtuelle Royale * 2021 * Royale se verra attribuer un multiple de seize (16) Pages de 8,5 x 11 pouces, soit dans la classe Cadres-multiples que dans la Classe Un-cadre. Les collections exposées peuvent l'être dans une des sous-classes suivantes :

- a. Philatélie traditionnelle
- b. Histoire postale
- c. Aérophilatélie
- d. Astrophilatélie
- e. Entiers postaux
- F. Plis Premier Jour
- g. Fiscaux
- h. Plis patriotiques ou publicitaires ou événements spéciaux
- j. Maximaphilie
- j. Expression libre, Para-philatélie
- k. Thématique
- l. Cartes postales illustrées
- m. Par sujet

- n. Expérimentale
- o. Cour d'honneur, classes non compétitives
- p. Classe jeunesse
- q. Collection Un-cadre

Adressez toutes les demandes de renseignements et la correspondance à: exhibits@canpex.ca

3. Inscription

Chaque inscription doit être inscrite dans sa classe / division et sa section adéquate sur le formulaire d'inscription officiel.

Le jury se réserve le droit de reclasser toute exposition.

Toutes les inscriptions doivent être soumises de façon électronique. La page titre, la page de synopsis et une page de plan (si applicable) doivent accompagner chaque formulaire d'inscription officiel dûment rempli. (Ces pages pourront être modifiées ultérieurement si désiré)

Aucune collection ne sera acceptée tant que les frais d'inscription n'auront pas été payés en totalité. Ces frais doivent être payés lors de la soumission du formulaire d'inscription. (Voir la section 5.)

Une seule inscription par personne sera acceptée. Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de **Canpex** et les poster à:

Président des collections,
Canpex,
Boîte postale 81, rue Lambeth,
London, ON
N6P 1P9
Canada

Les frais d'inscription peuvent également être effectués par PayPal à paypal@johnsheffield.com

Les formulaires d'inscription doivent être reçus au plus tard le 31 juillet 2021

L'accusé de réception du formulaire d'inscription officiel ne constitue pas une acceptation de votre collection. Cette acceptation vous sera notifiée ultérieurement.

Le comité d'exposition se réserve le droit de rejeter toute collection, en tout ou en partie, sans justification. Si une collection est rejetée, ou si son nombre de cadres est réduit par le comité d'exposition, les frais d'inscription correspondants seront remboursés.

À défaut de livrer une collection acceptée sous forme de fichiers image .jpg numérisés avant 21 h00 le 15 août 2021, la collection sera refusée et les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

4. Collections

Les collections seront affichées pour reproduire des cadres de seize (16) pages; en quatre rangées de quatre pages (4x4). Les pages horizontales se suivant de format double adaptées au montage au format 4x4 ou à une collection complète de huit (8) pages de format double sont acceptées. Il sera possible d'examiner les pages individuellement.

Le montage des collections doit être sur des pages blanches ou de couleur claire.

Les pages doivent être numérotées dans le coin inférieur droit, dans un ordre séquentiel, et les numéros doivent être visibles sur le scan. La pagination aide le comité de l'exposition à s'assurer que la collection est affichée correctement en ligne.

Les collections non conformes à ce qui précède pourront ne pas être affichées ou jugées.

Le nom de l'exposant ne doit pas figurer sur les pages, sauf sur les adresses de lettres exposées

Les contrefaçons doivent être identifiées dans le texte. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une déclassification.

Les pièces expertisées doivent être identifiées sur les pages avec un (e), et un seul fichier pdf montrant tous les certificats pour les pièces expertisées de la collection doit être soumis avec les scans de la collection.

Le comité des collections se réserve le droit de fixer un nombre maximum d'inscriptions qualifiées au sein de l'exposition et de placer les collections selon son propre plan de présentation. Les collections de la classe jeunesse seront présentées de la même manière que les collections nationales et seront régies par les règles identiques de celles de l'Exposition Nationale.

5. Frais d'inscription

Classe Nationale adulte Multi-cadres : 20 \$ par cadre

Classe nationale adulte Un-cadre : 20 \$ par inscription

Classe jeunesse : 0 \$ par cadre (parrainé par John Sheffield Philatelist Ltd.)

6. Soumissions des numérisations des collections

Les numérisations couleur des pages d'exposition doivent être fournies au format .jpg à une résolution de 300 dpi. Les photos par téléphone portable ne sont pas acceptées. Chaque page doit être numérisée dans un fichier distinct. Un seul fichier regroupant toutes les pages ne sera pas accepté.

Un mélange de pages de format simple et double (pouces ou métrique) peut être utilisé, à condition que la collection complète puisse être présentée dans un format 4 x 4.

Les noms des fichiers doivent être sous ce format:

Initiale du prénom.Nom de famille.Titre simplifié. P(x). jpg. Les titres simplifiés doivent comporter au maximum 3 mots.

Les soumissions ne se conformant pas aux exigences ci-dessus décrites seront renvoyées aux exposants pour correction et nouvelle soumission.

Remarques: les exposants qui ne disposent pas d'un scanner à plat adéquat pour numériser des pages de format double ou faire des numérisations couleur, peuvent envisager d'utiliser les services de Bureau en Gros ou d'un autre fournisseur de services d'impression.

Les fichiers de numérisation des collections et des certificats d'expertise, le cas échéant, peuvent être soumis par voie électronique de la façon dont l'exposant le souhaite, mais nous recommandons le service gratuit www.wetransfer.com. Toutes les numérisations des collections doivent être envoyées à l'adresse : exhibits@canpex.ca et être reçues par le comité de l'exposition avant 21 h 00 HNE le 31 juillet 2021

7. Période d'affichage

Les numérisations des collections seront affichées sur le site Web de l'exposition du 14 au 17 octobre 2021, après quoi les fichiers seront supprimés. Aucune numérisation de page de collection ne sera retournée à l'exposant. Les numérisations des collections seront affichées sur un site Web publique.

8. Droits d'auteur

Les numérisations des collections seront affichées sur le site Web de l'exposition. En soumettant leur participation, les exposants comprennent et acceptent le fait que ni la SRPC, ni Royal 2021 Royale, ni CANPEX, ni aucune autre organisation ou individu ne peut empêcher la copie ou le téléchargement des images à partir du site Web de l'exposition.

9. Jugement

Le jury, composé d'au moins cinq (5) juges de niveau national accrédités par la SRPC ou de juges de pays avec lesquels le SRPC a des accords d'échange, sera sélectionné à la discrétion de la SRPC, du coordonnateur, et en consultation avec le président des collections. Le jury rendra ses décisions, délibérera en se consultant, et ce conformément au règlement de la SRPC. Le jugement sera effectué en fonction des critères du Manuel de Jugement Philatélique de l'APS.

Les collections seront jugées selon les critères de niveau national. Un formulaire d'évaluation des collections sera fourni à l'exposant par le jury, et ce dernier fera de son mieux afin de fournir des informations supplémentaires par voie électronique à l'exposant qui en fera la demande.

Tous les prix seront attribués en fonction des mérites jugés des collections, sans égard à

La classe, la division ou la section.

Les décisions du jury sont définitives et sans appel.

10. Récompenses

Les médailles seront décernées dans toutes les classes: Grand-or, Or, Grand-vermeil, Vermeil, Grand-argent, Argent, Bronze-argenté et Bronze.

Aucune médaille / ruban ne sera décerné si, de l'avis des juges, la collection ne le mérite pas, mais un certificat de participation sera remis à l'exposant.

Les certificats de récompense seront disponibles pour téléchargement peu après la clôture du concours.

Les médailles nationales ne seront pas remises, à moins que l'exposant n'en demande une et accepte de payer les frais de port.

11. Autorité dirigeante

Toutes les questions qui pourraient survenir concernant l'exposition, et qui ne sont pas prévues par les Directives et Règlements du prospectus (autres que les décisions du jury) seront réglées par le Comité de l'exposition, à sa seule et absolue discrétion